

# THE OU CAFE PHILO

## COMPTE RENDU n° 285

25/26 septembre 2023.

Nombre de personnes présentes : 11

### THEMES PROPOSES :

- Seul le fantastique a des chances d'être vrai. Pierre Teilhard de Chardin 1881-1955.
- Qui croit devoir fermer les yeux sur quelque chose, se voit bientôt forcé de les fermer sur tout. Jean-Jacques Rousseau 1712-1778.

**THEME RETENU : Qui croit devoir fermer les yeux sur quelque chose, se voit bientôt forcé de les fermer sur tout.**

### POINTS PRINCIPAUX EVOQUES :

- Fermer les yeux sur quelque chose dépend de l'appréciation de chacun, s'il s'agit de faits mineurs cela engendre peu de conséquences, mais s'il s'agit de faits condamnables on peut être qualifié de complice de l'auteur de tels faits
- Un spectacle dégradant, une situation, des propos inappropriés peuvent nous pétrifier, nous inhiber par manque de courage, égoïsme, refus de s'engager selon nos principes moraux élémentaires, ce que l'on peut regretter par la suite : nul ne peut échapper au verdict de son tribunal intérieur, sous peine de se nier dans sa propre édification morale
- Chacun réagit selon son éducation, sa propre éthique, son humanité ; il est possible de fermer les yeux devant un fait qui nous semble justifié : ex. mendiant qui vole de quoi se nourrir
- Certains, pour s'assurer une sorte de tranquillité, préfèrent ne rien dire, ne rien voir, ne rien entendre
- Celui qu'on n'a pas dénoncé peut être touché et devenir quelqu'un de meilleur (Cf Jean Valjean et le vol de chandeliers dans Les Misérables de Victor Hugo)
- NB différence entre égalité et équité ; égalité : absence de toute discrimination entre les êtres humains sur le plan de leurs droits ; l'équité est synonyme de justice, c'est-à-dire que les personnes, quelle que soit leur identité, sont traitées de manière juste
- Le principe d'égalité peut être bafoué lorsqu'on ferme les yeux devant un fait qu'on qualifie de mineur : il faudrait alors fermer les yeux sur tout fait postérieur de la même teneur
- L'adage selon lequel « Qui vole un œuf vole un bœuf » n'est pas forcément exact
- Il est parfois très difficile de ne pas fermer les yeux sur des actes répréhensibles commis par un membre de sa famille proche : dénoncer son fils dealer par ex.
- Pour juger si nous ne devons pas fermer les yeux sur certains faits, il serait bon que nous soyons nous-mêmes toujours irréprochables...
- Il y a des métiers qui poussent à fermer les yeux sur certaines pratiques, sous peine de ne pouvoir continuer à exercer : banquiers, comptables etc... mais ces derniers peuvent alors être qualifiés de complices de certaines malversations
- Certains peuvent fermer les yeux et ne pas dénoncer des comportements litigieux, par peur de représailles
- Dans certains pays il est vital de fermer les yeux sur certains faits intolérables.

*Citations : « Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. » Aimé Césaire, martiniquais, homme d'état, poète 1913-2008.*

*« L'homme ne peut s'autoriser à dénoncer l'injustice totale du monde et revendiquer alors une justice totale qu'il sera seul à créer. » Albert Camus 1913-1960.*

